



Intégration linguistique, scolaire et sociale :

## **PALIERES POUR L'ÉVALUATION DU FRANÇAIS**

Enseignement primaire

Décembre 2014

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : 418 643-7095  
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère :  
**[www.mels.gouv.qc.ca](http://www.mels.gouv.qc.ca)**.

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014

ISBN 978-2-550-72052-2 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>PARTIE I –</b>	
<b>PRÉSENTATION DES PALIERS POUR L'ÉVALUATION DU FRANÇAIS EN</b> <b>INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE AU PRIMAIRE</b> .....	5
Les liens entre les paliers et le programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale au primaire.....	5
L'élaboration des paliers .....	5
La structure des paliers .....	6
L'utilisation des paliers.....	7
<b>CONCLUSION</b> .....	8
<b>PARTIE II –</b>	
<b>PALIERS POUR CHACUNE DES TROIS COMPÉTENCES LANGAGIÈRES DU</b> <b>PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE</b> <b>ET SOCIALE AU PRIMAIRE</b> .....	9
Communiquer oralement en français dans des situations variées .....	10
Lire des textes variés en français .....	11
Écrire des textes variés en français.....	12

### **Droits de reproduction**

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.

## Introduction

Dans l'une des orientations de la Politique d'évaluation des apprentissages, il est énoncé que l'évaluation des apprentissages repose sur le jugement professionnel des enseignantes et des enseignants, et que ce jugement doit être construit à partir de données provenant de sources variées et recueillies à différents moments. Les paliers pour l'évaluation du français qui se rattachent au programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS) au primaire ont été élaborés dans le but de fournir aux enseignantes et aux enseignants des références communes permettant de situer les élèves à qui sont offerts des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française (SASAF), au regard de leurs apprentissages en français au primaire.

Pour soutenir adéquatement le personnel enseignant, les paliers doivent être utilisés en complément du programme ILSS au primaire et du *Cadre d'évaluation des apprentissages*. En plus d'être un appui à l'évaluation, ils contribuent à l'adaptation des interventions pédagogiques en fonction de l'état de développement des compétences langagières des élèves.

La première partie du document porte sur les liens entre les paliers et le programme, les modalités d'élaboration des paliers, leur structure ainsi que leur utilisation. Les paliers sont présentés dans la seconde partie du document.

# PARTIE I

## Présentation des paliers pour l'évaluation du français en intégration linguistique, scolaire et sociale au primaire

### Les liens entre les paliers et le programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale au primaire

En ce qui concerne les compétences des élèves, les manifestations présentées dans les paliers découlent du programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale du primaire. Ce programme s'articule autour de quatre compétences, soit trois compétences langagières et une compétence liée à l'intégration scolaire et sociale :

- Communiquer oralement en français dans des situations variées;
- Lire des textes variés en français;
- Écrire des textes variés en français;
- S'adapter à la culture de son milieu.

Les paliers constituent un outil de référence pour l'évaluation de chacune des trois compétences langagières. Pour sa part, la compétence *S'adapter à la culture de son milieu* est évaluée par l'entremise des compétences langagières.

### L'élaboration des paliers

La conception des paliers a nécessité la participation de divers intervenants et intervenantes ayant une expertise relative aux élèves à qui sont offerts des SASAF. Ainsi, les directions ministérielles concernées par ces élèves ont participé sur une base continue à l'élaboration des paliers. Celle-ci a également mis à contribution des enseignantes et enseignants ainsi que des conseillères pédagogiques et conseillers pédagogiques de différentes commissions scolaires francophones. De plus, des expertes et experts universitaires en didactique des langues secondes et en évaluation ont été consultés au cours du processus d'élaboration.

Pour chacune des compétences langagières, des manifestations jugées typiques ont d'abord été déterminées. Les éléments les plus représentatifs ont ensuite été sélectionnés pour les cinq paliers et un texte suivi a été rédigé pour chacun d'eux. Un portrait de ce qu'un élève est globalement capable de réaliser à un moment donné de son cheminement se dégage de cette description. Pour les paliers supérieurs, la description implique que les éléments des paliers inférieurs ont été acquis.

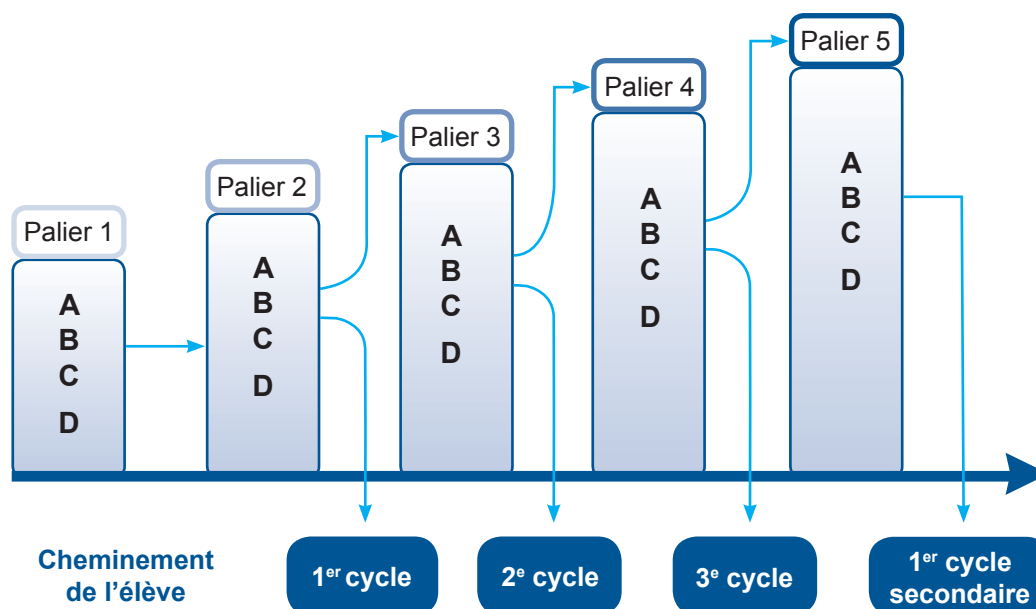
## La structure des paliers

Les paliers associés à chacune des compétences langagières comportent un axe horizontal et un axe vertical.

Sur l'axe horizontal se déploient, à la manière d'un continuum, cinq paliers décrivant les manifestations associées aux grandes étapes du développement des compétences des élèves. D'un palier à l'autre, il est ainsi possible d'observer un accroissement des savoirs et des savoir-faire des élèves de même que du niveau de complexité des contextes dans lesquels elles ou ils exercent leur compétence. Les élèves qui bénéficient des SASAF commencent généralement leurs apprentissages au palier 1.

L'axe vertical permet, pour sa part, d'apprécier la capacité des élèves à répondre aux exigences des tâches associées à chaque palier. Une échelle qualitative comprenant quatre cotes lui est rattachée. Les cotes A, B et C sont attribuées aux élèves qui satisfont, à des degrés divers, aux exigences liées aux tâches du palier. La cote D est attribuée aux élèves qui ne répondent pas aux exigences liées aux tâches.

Le schéma suivant présente l'outil et sa structure. Par exemple, l'élève qui est situé au palier 2 et qui satisfait aux exigences liées aux tâches de ce palier (cote A, B, ou C) poursuivra ses apprentissages en ILSS, au primaire, au palier suivant (cheminement selon l'axe horizontal) ou commencera ses apprentissages en français, langue d'enseignement (cheminement selon l'axe vertical), selon la décision que prendra son enseignante ou son enseignant. Cette décision repose sur la cote obtenue par l'élève ainsi que sur son âge, son degré de maturité et son adaptation socioscolaire. Le moment de l'année scolaire pendant lequel l'évaluation a lieu influe également sur la décision concernant le cheminement de l'élève.



### Légende :

- A L'élève dépasse les exigences liées aux tâches.
- B L'élève satisfait clairement aux exigences liées aux tâches.
- C L'élève satisfait minimalement aux exigences liées aux tâches.
- D L'élève est en deçà des exigences liées aux tâches.

## L'utilisation des paliers

Les paliers peuvent être utilisés pour atteindre l'une des deux fonctions principales de l'évaluation, soit l'aide à l'apprentissage et la reconnaissance des compétences. Pour une utilisation optimale des paliers, ces derniers doivent être accompagnés du programme ILSS au primaire.

Pour l'aide à l'apprentissage, les paliers sont particulièrement utiles au moment de la planification des tâches permettant de soutenir le développement des compétences des élèves.

Pour la reconnaissance des compétences des élèves, les paliers sont particulièrement utiles :

- en fin d'étape, lors de la production du bulletin;
- à la fin de l'année scolaire, afin de justifier la décision de poursuivre, de modifier ou de cesser les mesures de soutien à l'apprentissage du français;
- à la fin des mesures de soutien à l'apprentissage du français, afin de déterminer le parcours scolaire qui convient à l'élève.

Pour porter un jugement sur la reconnaissance des compétences des élèves, les paliers doivent être utilisés comme le prévoit le processus d'évaluation décrit dans la Politique d'évaluation des apprentissages.

Ainsi, à l'étape de la planification, le programme ILSS, au primaire, permet au personnel enseignant d'établir les intentions d'évaluation et de choisir les moyens de les mesurer. D'ailleurs, des outils d'évaluation variés, basés sur des critères prescrits dans le *Cadre d'évaluation des apprentissages*, sont nécessaires pour recueillir des informations pertinentes et en nombre suffisant.

Les données relatives aux apprentissages, recueillies à l'aide de différents outils d'évaluation à l'étape de la prise d'information, et la comparaison de ces données avec ce qui est attendu de la part des élèves permettent au personnel enseignant d'interpréter les données tout en procurant aux élèves une rétroaction sur leurs apprentissages.

Finalement, l'interprétation de l'information permet de porter un jugement global sur les apprentissages effectués par les élèves. Ce jugement servira à prendre les décisions nécessaires concernant, notamment, les trois moments clés mentionnés ci-dessus : fin d'une étape, fin de l'année scolaire et fin des mesures de soutien à l'apprentissage du français. Pour s'assurer de porter un jugement global, il importe d'éviter une correspondance point par point entre les données consignées et chacun des énoncés des paliers. Comme il a été mentionné précédemment, pour prendre une décision éclairée, les enseignantes et les enseignants doivent prendre en considération la cote des élèves, leur âge, leur degré de maturité, leur adaptation socioscolaire et le moment de l'année scolaire.

## Conclusion

Les paliers rattachés au programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale au primaire s'insèrent dans le processus d'évaluation décrit dans la Politique d'évaluation des apprentissages. À titre de repères fournis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ils permettent notamment aux enseignantes et aux enseignants de situer globalement les apprentissages des élèves en s'appuyant sur des manifestations en rapport avec les compétences langagières. Les paliers peuvent aussi être utilisés à des moments stratégiques tels que la planification de l'évaluation, la prise de décision et la production de documents administratifs.

Les paliers peuvent être utilisés dans le cadre des différents modèles de services offerts par le milieu. Ils permettent d'uniformiser les attentes à l'égard des élèves, facilitent l'interprétation du niveau de développement de leurs compétences et soutiennent la prise de décision relative à leur cheminement.



## PARTIE II

Paliers pour chacune des trois compétences langagières  
du programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale  
au primaire

# Communiquer oralement en français dans des situations variées

## Palier 1

Dans des situations de communication simples et prévisibles dont les sujets sont familiers, l'élève comprend et produit de courts messages explicites en s'appuyant sur des indices verbaux et non verbaux. Il réagit de façon plus ou moins appropriée aux consignes simples.

Il produit des énoncés simples formés de mots isolés, de mots juxtaposés ou emploi des phrases mémorisées liées à son environnement immédiat. Il s'exprime avec hésitation en marquant des pauses et prononce les mots avec plus ou moins de justesse.

\* Avec l'aide de l'enseignant, l'élève utilise des stratégies enseignées.

## Palier 2

Dans des situations de communication simples et plus ou moins prévisibles dont les sujets sont familiers, l'élève comprend et produit de courts messages explicites. Au cours de ses interactions, il répond en peu de mots aux questions posées par l'enseignant et ses pairs et en formule à son tour en tenant généralement compte du sujet traité. Il réagit de façon appropriée à des consignes simples.

Il produit des énoncés simples comportant des erreurs qui nuisent à la clarté du message. Celles-ci peuvent refléter l'influence d'une autre langue. Il utilise un vocabulaire de base et prononce les mots de façon compréhensible. Il adopte généralement l'intonation appropriée au type de phrase utilisé.

\* Avec l'aide de l'enseignant, l'élève utilise des stratégies enseignées et les ressources suggérées.

## Palier 3

Dans des situations de communication relativement complexes dont les sujets sont généralement familiers, l'élève comprend et produit des messages explicites. Au cours de ses interactions, il présente brièvement ses idées ou des informations en tenant compte du sujet traité. Il réagit de façon appropriée à des consignes plus ou moins complexes.

Il produit des énoncés simples comportant des erreurs qui nuisent parfois à la clarté du message. Il utilise un vocabulaire courant et prononce bien les mots dans la majorité des cas. Il ajuste généralement le débit, le ton et le volume de sa voix en tenant compte de certains éléments de la situation de communication.

\* Avec l'aide de l'enseignant, l'élève utilise les stratégies et les ressources suggérées et peut les nommer.

## Palier 4

Dans des situations de communication complexes dont les sujets sont plus ou moins familiers, l'élève comprend et produit des messages comportant des informations explicites et parfois implicites. Au cours de ses interactions, il présente ses idées ou des informations et les explique sommairement en tenant généralement compte de l'intention de communication.

Il produit des énoncés simples ou complexes comportant certaines erreurs qui ne nuisent toutefois pas à la clarté du message. Son vocabulaire est relativement étendu et comprend notamment des mots spécifiques des disciplines scolaires. Il enchaîne les mots et il découpe les énoncés en respectant généralement les groupes rythmiques.

\* L'élève utilise des stratégies et différentes ressources. Avec l'aide de l'enseignant, il identifie ses forces et ses faiblesses.

## Palier 5

Dans des situations de communication complexes et diversifiées dont les sujets sont plus ou moins familiers, l'élève comprend et produit des messages comportant des informations explicites et implicites. Au cours de ses interactions, il présente ses idées et des informations et développe certaines d'entre elles.

Il produit des messages clairs comportant peu ou pas d'erreurs. Son vocabulaire est varié et généralement précis. Il parvient à nuancer certains de ses messages en recourant à des éléments prosodiques.

\* L'élève utilise une variété de stratégies et différentes ressources. Avec l'aide de l'enseignant, il évalue la qualité de son message et détermine les moyens nécessaires pour s'améliorer.

A - B - C - D

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Légende : **A** L'élève dépasse les exigences liées aux tâches.  
**B** L'élève satisfait clairement aux exigences liées aux tâches.  
**C** L'élève satisfait minimalement aux exigences liées aux tâches.  
**D** L'élève est en deçà des exigences liées aux tâches.

## Lire des textes variés en français

### Palier 1

L'élève comprend des textes courants ou littéraires, illustrés et dont le sujet est familier. Ces textes à structure prévisible sont constitués de mots ou de phrases simples liés à son environnement immédiat.

Il reconnaît globalement certains mots appris en classe et lit des mots composés de syllabes simples. Il associe des mots à des images et réagit de façon non verbale au texte.

\* Avec l'aide de l'enseignant, l'élève utilise des stratégies enseignées.

### Palier 2

L'élève comprend des textes courants ou littéraires, illustrés et dont le sujet est familier. Ces textes à structure généralement prévisible, sont constitués de quelques phrases simples et d'un vocabulaire de base.

Il reconnaît la plupart des mots appris en classe et lit des mots composés de syllabes simples et parfois complexes. Il repère des informations explicites et exprime sa réaction au texte en faisant quelques liens avec ses connaissances et ses expériences.

\* Avec l'aide de l'enseignant, l'élève utilise des stratégies enseignées et les ressources suggérées.

### Palier 3

L'élève comprend des textes courants ou littéraires, illustrés et dont le sujet est généralement familier. Ces textes sont constitués de quelques paragraphes comportant des phrases simples et un vocabulaire courant.

Il lit par groupe de mots, avec ou sans hésitation. Il identifie le sujet traité et se sert du contexte pour comprendre le sens de nouveaux mots. Il sélectionne des informations explicites et relève parfois l'idée principale du texte. Il effectue des liens avec ses connaissances et ses expériences et se sert de faits ou d'exemples du texte pour appuyer sa réaction.

\* L'élève utilise des stratégies suggérées. Avec l'aide de l'enseignant, il répond à des questions sur sa démarche de lecture.

### Palier 4

L'élève comprend des textes courants ou littéraires dont le sujet est plus ou moins familier. Ces textes sont constitués de plusieurs paragraphes comportant des phrases complexes et un vocabulaire spécifique des disciplines scolaires.

Il dégage l'idée principale ainsi que certaines informations essentielles et se sert d'indices linguistiques pour déduire le sens du texte. Il regroupe des informations explicites et relève les principaux éléments qui illustrent la progression dans le texte. Il exprime sa réaction au texte en faisant des liens avec différents textes lus, vus ou entendus.

\* L'élève utilise des stratégies et différentes ressources. Avec l'aide de l'enseignant, il décrit sa démarche de lecture et identifie ses forces et ses faiblesses.

### Palier 5

L'élève comprend des textes courants ou littéraires dont le sujet est peu ou pas familier. Ces textes sont constitués de plusieurs paragraphes comportant des phrases variées et un vocabulaire étendu.

Il distingue l'idée principale des idées secondaires et peut résumer le texte en présentant les idées de façon logique ou chronologique. Il se sert de ses connaissances antérieures et du contenu du texte pour dégager le sens de certaines informations implicites. Il réagit au texte en exprimant son interprétation personnelle et en tenant compte des propos de ses pairs lors des discussions.

\* L'élève utilise une variété de stratégies et différentes ressources. Il explique sa démarche de lecture et le choix des stratégies ou des ressources utilisées. Il identifie ses forces et ses faiblesses.

A - B - C - D

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Légende : **A** L'élève dépasse les exigences liées aux tâches.  
**B** L'élève satisfait clairement aux exigences liées aux tâches.  
**C** L'élève satisfait minimalement aux exigences liées aux tâches.  
**D** L'élève est en deçà des exigences liées aux tâches.

## Écrire des textes variés en français

### Palier 1

L'élève transmet des informations simples et concrètes dans de courts textes constitués de mots ou de phrases simples traitant de sujets familiers et liés à son environnement immédiat.

Il reproduit ou produit des mots avec une orthographe approximative. Il utilise des phrases modèles et en fait varier le contenu à l'aide de mots appris en classe. Il trace lisiblement la plupart des voyelles et consonnes et laisse parfois des espaces entre les lettres et les mots.

\* Avec l'aide de l'enseignant, l'élève utilise des stratégies enseignées.

### Palier 2

L'élève transmet des informations et des idées simples dans de courts textes constitués de phrases juxtaposées et traitant de sujets familiers.

Il construit des phrases simples pouvant être calquées sur l'oral et comportant souvent des erreurs pouvant refléter l'influence d'une autre langue. La marque du temps des verbes et les accords dans le groupe nominal sont peu présents. Il emploie un vocabulaire de base et la plupart du temps, l'orthographe correctement les mots appris. Il écrit lisiblement et les espaces entre les mots sont réguliers.

\* Avec l'aide de l'enseignant, l'élève utilise des stratégies enseignées et les ressources suggérées.

### Palier 3

L'élève raconte des expériences ou présente brièvement des événements ou des idées dans de courts textes constitués de phrases parfois reliées entre elles et traitant de sujets familiers.

Il organise ses idées ou des informations dans un texte qui comporte un début, un milieu et une fin. Il produit des phrases simples et bien structurées et se risque à en produire d'autres plus complexes comportant souvent des erreurs. Il emploie quelques marqueurs de relation courants et quelques temps simples pour les verbes usuels. Il effectue certains accords dans le groupe nominal. Il utilise des mots d'usage courant qu'il orthographe correctement la plupart du temps. Il applique des règles de base de la ponctuation.

\* L'élève utilise des stratégies enseignées et les ressources suggérées. Avec l'aide de l'enseignant, il répond à des questions sur sa démarche d'écriture.

### Palier 4

L'élève décrit des événements et développe brièvement certaines de ses idées dans des textes de longueur variable, constitués de phrases souvent reliées entre elles et traitant de sujets généralement familiers.

Il organise généralement son texte de manière chronologique ou logique. Il produit des phrases complexes pouvant contenir des erreurs. Il emploie des marqueurs de relation courants et les principaux temps des verbes usuels. Il effectue des accords dans le groupe nominal et parfois dans le groupe verbal. Il emploie des mots précis liés au contexte.

\* L'élève utilise des stratégies et différentes ressources. Avec l'aide de l'enseignant, il décrit sa démarche d'écriture et identifie ses forces et ses faiblesses.

### Palier 5

L'élève précise ses idées et les informations dans des textes de longueur variable, constitués de phrases reliées entre elles et traitant de sujets plus ou moins familiers.

Il structure son texte en paragraphes dans lesquels les idées et les informations sont développées. Il produit des phrases de types et de formes variés et emploie divers marqueurs de relation. Il utilise différents temps de verbes et effectue des accords dans le groupe verbal de façon généralement appropriée. Il emploie un vocabulaire relativement étendu et précis.

\* L'élève utilise des stratégies et différentes ressources. Il explique sa démarche d'écriture et le choix des stratégies ou des ressources utilisées. Il identifie ses forces et ses faiblesses.

A - B - C - D

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Légende : **A** L'élève dépasse les exigences liées aux tâches.  
**B** L'élève satisfait clairement aux exigences liées aux tâches.  
**C** L'élève satisfait minimalement aux exigences liées aux tâches.  
**D** L'élève est en deçà des exigences liées aux tâches.

*Éducation,  
Loisir et Sport*

Québec 